

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
A l'att.de M. G. MICHIELS
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf : B1046/2014 (corr. M. G. Van Nerom)
N/Réf. : AVL/JMB/BXL-2.2136/s.587
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Boulevard Baudouin, 11.
Rénovation avec modification de volume.
Demande de permis d'urbanisme – avis de la CRMS

En réponse à votre lettre du 27 avril 2016, sous référence, reçue le 27 avril, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 11 mai 2016.

La demande concerne un immeuble de bureaux récent situé dans la zone de protection des anciens Etablissements Blum (rue des Commerçants 67).

Elle vise la démolition de la construction existant sur la toiture et la construction d'un nouvel étage technique, la réalisation de plusieurs travaux structurels à l'intérieur (modification des escaliers, déplacement de l'ascenseur), la création de baies dans le mur mitoyen gauche, la démolition de l'extension comprenant l'escalier en façade arrière.

La CRMS estime que le nouvel étage technique sera fort visible depuis l'espace public et ne participera pas à la mise en valeur du bien classé. Elle demande dès lors de renoncer à la construction d'un étage technique sur l'immeuble. Pour le reste, la CRMS demande que le RRU soit strictement respecté.

Le cas échéant, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet. Si ces conditions sont retenues dans l'avis de la Commission de concertation, il appartiendra à l'autorité délivrant le permis d'urbanisme de surveiller le suivi à donner à ces conditions.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : D.M.S. : Mme Valcke ; D.U. : Mme Annegarn ; M. Coomans de Brachène (par mail) ; M. Van Ro (par mail).